

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 13 (1955)
Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autre chose est le moyen d'action que constitue le « salaire minimum interprofessionnel garanti », plancher fixé par les pouvoirs publics en tenant compte d'une part des tentatives d'évaluation du budget-type, d'autre part, comme nous l'avons dit, des indications de l'indice des 213 articles. Bien qu'en 1954 et 1955, des augmentations indispensables aient été accordées aux salaires de base pour tenir compte des meilleures possibilités de l'économie française en voie de redressement, ces augmentations n'ont pas été incorporées dans le S. M. I. G. On voulait éviter de provoquer ouvertement une répercussion sur la hiérarchie des salaires. La justification de cette non-incorporation était cherchée précisément dans le fait que l'indice n'avait pas enregistré une variation de 5 points. On mesure à cela l'importance économique et sociale de l'indice et l'attention avec laquelle tous les intéressés suivent sa courbe. Sur un plan plus général, c'est depuis de longs mois une satisfaction répétée de constater qu'il illustre par la faible amplitude de ses oscillations la santé recouvrée de la monnaie et de l'économie françaises.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE LÉMANO

G.-A. Schaefer, adm.

LAUSANNE

12 bis, place St-François

Tél. 23 66 22

● *Spécialistes en matière fiscale*

Société reconnue par le Conseil fédéral comme institution de révision au sens des articles 732, 764 et 874 C. O.

Discrétion absolue